



PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 9

SCORES ESG AU 28.03.2024

PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

16,1 / 20

couverture 100%

EURO STOXX50 RETURN EUR

15,26 / 20

couverture 100%

La part d'investissement durable de ce produit au 28.03.2024 est de 100%*

*Hors cash et assimilé

INDICATEURS DE DURABILITÉ

SCORE EMPLOI *

PAL. EUR. SUST. EEMPL. (3,78 étoiles sur 5)

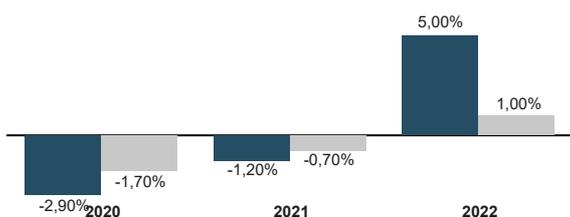
★★★★★ Couverture : 100,00%

EURO STOXX50 RETURN EUR (3,7 étoiles sur 5)

★★★★★ Couverture : 100,00%

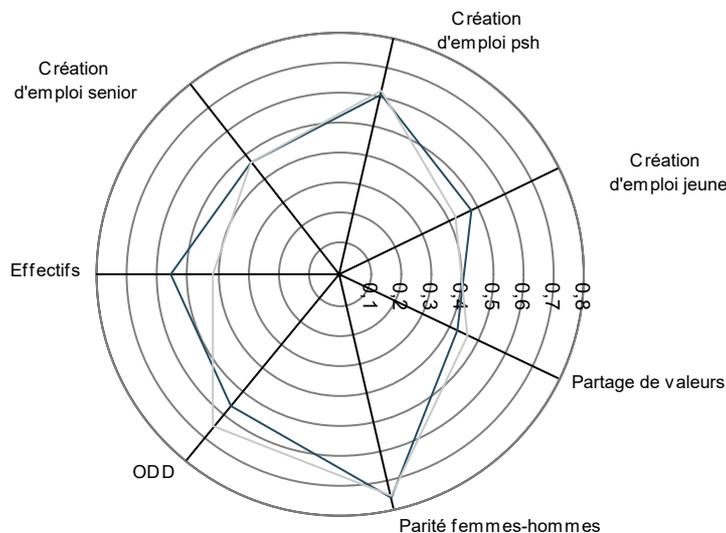
* Indicateur de surperformance du label ISR

VARIATIONS D'EMPLOI EUROPE RELATIVES



■ PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT
■ EURO STOXX50 RETURN EUR

VERTICALES DE L'EMPLOI

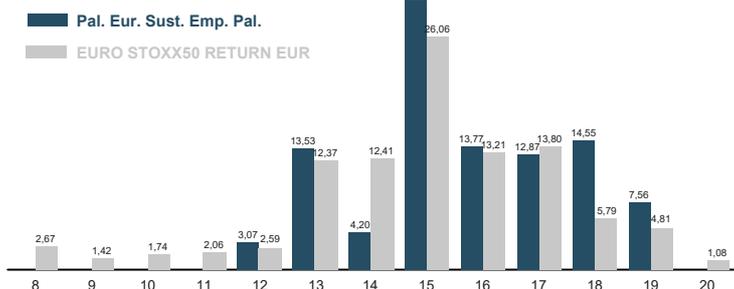


CONTRIBUTION AUX OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLES

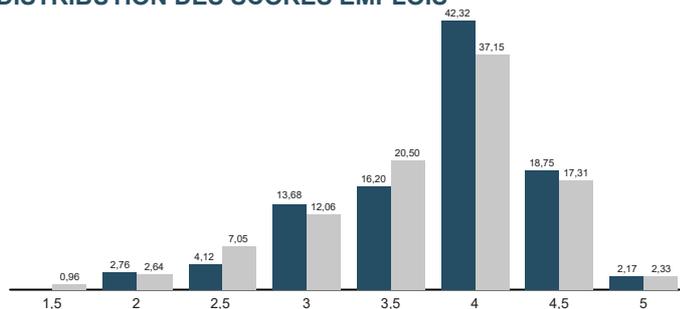


DISTRIBUTIONS DES NOTES ESG ET DES SCORES EMPLOIS

DISTRIBUTION DES NOTES ESG



DISTRIBUTION DES SCORES EMPLOIS





PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 9

AUTRES INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX, SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT EURO STOXX50 RETURN EUR

INDICATEURS CLIMATIQUES

Empreinte carbone (TCO ₂ e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval*	493,63 couverture 100,00%	692,90 couverture 100,00%
Intensité carbone (TCO ₂ e/MEUR) Scopes 1,2,3 amont & aval	792,57 couverture 100,00%	1 173,93 couverture 100,00%
Exposition aux combustibles fossiles	7,31% couverture 100,00%	11,15% couverture 100,00%

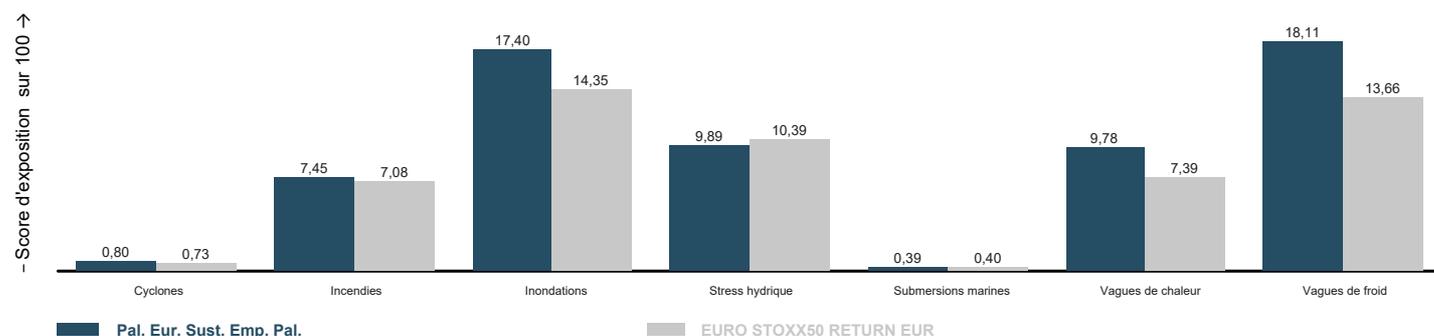
AUTRES INDICATEURS SOCIAUX ET DE GOUVERNANCE

Part de femmes dans le conseil d'administration	44,26% couverture 100,00%	41,92% couverture 100,00%
Pourcentage d'administrateurs indépendants	61,27% couverture 100,00%	63,72% couverture 100,00%
Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations-Unies	87,66% couverture 100,00%	87,27% couverture 100,00%

* Indicateur de surperformance du label ISR

RISQUES DE DURABILITÉ

RISQUES PHYSIQUES : PRÉVISIONS À HORIZON 2050



RISQUES DE TRANSITION





PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 9

COMMENTAIRE THÉMATIQUE

Depuis 15 ans, selon une étude publiée par l'Institut français des administrateurs (IFA) et le cabinet Ethics & Boards, la mixité et la parité dans les entreprises françaises progressent.

Les chiffres les plus analysés au sein de cette étude concernent les instances de direction, ciblées par la loi de décembre 2021 visant à accélérer l'égalité professionnelle, dite « loi Rixain » qui imposent 30 % de femmes dans les Comex au 1er janvier 2026 avant que ce taux ne passe à 40 % en 2030. Aujourd'hui 45 % des sociétés du CAC 40 ont d'ores et déjà atteint ou dépassé le seuil requis. L'accélération est impressionnante. Il y a cinq ans, seules 10 % des sociétés du CAC 40 étaient à ce niveau. Du côté des conseils d'administration ou de surveillance ciblés par la loi Copé-Zimmermann ayant imposé des quotas depuis 2011, on compte cette année 46% de femmes administratrices. La France dépasse sur ce point l'ensemble des autres pays européens.

Parmi les entreprises présentes dans nos portefeuilles qui mettent au cœur de leur stratégie la mixité et la parité citons Schneider Electric qui se concentre sur le recrutement et l'inclusion d'un plus grand nombre de femmes à des postes techniques et commerciaux.

Pour soutenir cette politique volontariste, Schneider Electric a renouvelé son engagement en faveur de la mixité de genre avec le KPI 50/40/30 dans son tableau de marche pour la période 2021-2025 : 50 % de femmes parmi l'ensemble des nouvelles recrues, 40 % de femmes parmi les managers juniors et intermédiaires et 30 % de femmes à des postes de direction en 2025.

Aujourd'hui, une entreprise désireuse de s'inscrire dans une démarche responsable ne peut plus faire l'impasse sur une politique de féminisation. Parmi les objectifs de développement durable établis par les Nations unies, l'objectif numéro 5 dédié à l'égalité homme/femme fait désormais de cette question de la parité un élément clé de la stratégie RSE.

Des études montrent d'ailleurs qu'une plus grande mixité apporte plus de communication, de coopération, des comportements plus participatifs avec une meilleure représentativité de la sphère sociale.

Qui dit meilleure organisation dit meilleure qualité de vie au travail et donc meilleure performance pour l'entreprise.

DÉTAIL DES 5 PRINCIPALES LIGNES DU PORTEFEUILLE

	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
LVMH	7,6%	13,33	Industrie manufacturière	France
BNP PARIBAS	7,0%	16,67	Activités financières et d'assurance	France
ASML HOLDING	6,9%	15,00	Industrie manufacturière	Pays Bas
VINCI	5,1%	17,50	Construction	France
PUBLICIS GROUPE	4,6%	17,50	Activités spécialisées, scientifiques et techniques	France

ÉMETTEURS EN PORTEFEUILLE LES MIEUX ET MOINS BIEN NOTÉS

ÉMETTEURS LES MIEUX NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
CAPGEMINI	1,65%	19,17	Information et communication	France
FRANCAISE DES JEUX	1,40%	19,17	Arts, spectacles et activités récréatives	France
MONCLER SPA	1,43%	19,17	Commerce; réparation d'automobiles et de motos	Italie
SCHNEIDER ELECTRIC	2,81%	19,17	Industrie manufacturière	France
SANOFI - AVENTIS	4,42%	18,33	Industrie manufacturière	France

ÉMETTEURS LES MOINS BIEN NOTÉS	%Actif	Score ESG	Secteur	Pays
KBC GROUPE SA	1,86%	13,33	Activités financières et d'assurance	Belgique
LVMH	7,57%	13,33	Industrie manufacturière	France
QIAGEN NV	0,95%	13,33	Industrie manufacturière	Pays Bas
SMURFIT KAPPA GRP	2,66%	13,33	Industrie manufacturière	Irlande
BMW GROUP	2,96%	12,50	Industrie manufacturière	Allemagne



PALATINE EUROPE SUSTAINABLE EMPLOYMENT

REPORTING ESG • 28 mars 2024

SFDR Article 9

MÉTHODOLOGIE

- **Score emploi** : Les critères quantitatifs comptent pour 75% du score et sont équipondérés entre eux, les critères qualitatifs comptent pour 25%. Les thèmes considérés par le score sont les suivants :
 - 1- Création/destruction d'emplois en Europe : 33%
 - 2- Travail décent (santé et sécurité, formation, maintien dans l'emploi des seniors, partage de la valeur) : 33%
 - 3- Egalité (parité hommes / femmes, insertion des jeunes, intégration des personnes en situation de handicap) : 33%
 - 4- Impact sur la qualité de vie des populations - Bonus
- **Score de contribution aux ODDs** : La mesure de la contribution du fonds aux ODD s'appuie sur la base de données de Moody's ESG Solutions. Cette base de données fournit pour chacun de ces ODD :
 - 1- un niveau de contribution qui varie sur une échelle allant de -1 à +1 en fonction du pourcentage que représente la part de produits en lien avec chaque ODD dans le CA de l'entreprise. Une contribution négative témoigne de l'exposition de l'entreprise à des activités controversées liées à un ODD (charbon, agriculture intensive, prêts à taux d'intérêt significatifs, ...).
 - 2- et une note de qualité des actions menées par les entreprises qui prend en compte l'ensemble des actions des entreprises en termes E, S et G pondérées en fonction de l'importance de ces piliers pour chaque ODD. La note concernant les actions de contribution aux ODD varie de -1 à +1, elle peut être négative lorsqu'une controverse significative apparaît.Une moyenne du score de la contribution et de la note de qualité des actions menées est ensuite réalisée. Le score ainsi obtenu est mesuré sur une échelle allant de -1 à +1.
- **Empreinte carbone** : correspond à l'empreinte carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Intensité carbone** : correspond à l'intensité carbone telle que définie dans l'annexe I du modèle de déclaration des principales incidences négatives sur la durabilité du règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 dit "SFDR".
- **Exposition aux combustibles fossiles** : Pourcentage des actifs investis dans des sociétés qui tirent des revenus de la prospection, de l'exploitation minière, de l'extraction, de la production, de la transformation, du stockage, du raffinage ou de la distribution, y compris le transport, l'entreposage, et le commerce, de combustibles fossiles au sens de l'article 2, point 62), du règlement (UE) 2018/1999 du Parlement européen et du Conseil.
- **Part de femmes dans le conseil d'administration** : Moyenne du pourcentage de femmes au sein des CA des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage d'administrateurs indépendants** : Moyenne du pourcentage d'administrateurs indépendants au sein des conseils d'administration des entreprises investies pondérée par le poids de ces entreprises dans le portefeuille.
- **Pourcentage de signataires du Pacte Mondial des Nations Unies** : Pourcentage de sociétés signataires du Pacte Mondial des Nations Unies au sein du portefeuille pondéré par le poids de ces sociétés dans le portefeuille.
- **Risques physiques** : Score d'exposition du portefeuille aux incendies, à l'occurrence de vague de chaleur ou de froid extrême par rapport aux conditions climatiques locales, au stress hydrique, aux inondations, à l'élévation du niveau de la mer, ou à des ouragans.
- **Risques de transitions** : Pourcentage d'entreprises, pondéré par leurs poids dans le portefeuille, qui a une part de son chiffre d'affaires dans un ou plusieurs des secteurs suivants : exploitation souterraine ou à ciel ouvert de charbon bitumineux, extraction de pétrole brut, de pétrole de gaz naturel, de sable bitumineux, ou de gaz naturel liquide, forage de puits de pétrole ou de gaz et toutes autres activités de soutien aux opérations pétrolières et gazières.

Plus de détail sur les méthodologies sont disponibles dans les codes de transparence des fonds. retrouvez les sur notre site ainsi que plus d'informations sur l'investissement durable en cliquant ou en flashant ce QR code



Ce document non contractuel ne présente pas un caractère publicitaire ou promotionnel. Les informations contenues dans ce document sont données à titre purement indicatif. Pour tout complément, vous devez vous reporter au DICI et au prospectus. Sources : PALATINE-AM, MOODY'S ESG SOLUTIONS, ETHIFINANCES, TRUCOST (S&P GLOBAL).

Palatine Asset Management - Société Anonyme au capital de 1 917 540 €. Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 05000014. Siège social : 86, rue de Courcelles 75008 PARIS | 950 340 885 RCS PARIS. Une société du groupe BPCE. Adresse Reporting Client : Horizons 17, 140 Boulevard Malesherbes 75017 PARIS | e-mail : amr-reporting@palatine.fr | Tél : 01.55.27.96.29 ou 01.55.27.94.26. Adresse courrier : TSA 60140 - 93736 Bobigny cedex 9 | Site internet : www.palatine-am.com